



L'équipe menée par Dominique OLIVIER aux élections municipales de 2020
2 élus : **Laura GENEVOIS** et **Dominique OLIVIER** (groupe III du conseil municipal)

SOMMAIRE de cette LETTRE D'ACTUALITES

- 1/ Conseil municipal du 4 avril 2023
- 2/ Des nouvelles de la commune
- 3/ Des nouvelles de l'agglomération Sud Sainte Baume
- 4/ Info diverses

L'accès aux documents cités se fait par les liens en bleu souligné dans le texte.

Attention : il est possible que ce message vous arrive "tronqué". A la fin du mail, pensez à activer "Afficher l'intégralité du message"

1/ Conseil municipal du 4 avril 2023

Comme après chaque conseil Dominique et Laura écrivent une tribune diffusée sur le site de la mairie dans la rubrique « expression des groupes ». Retrouvez [cette tribune](#) avec les liens actifs de renvoi vers les documents plus détaillés.

Vous pouvez voir ou revoir les séances sur la chaîne YouTube de la mairie <https://www.youtube.com/watch?v=FiMrqF9lehU&t=1003s>

SAINT-CYR

Deux autres projets « verts » dans les tuyaux de la mairie

Un cheminement piéton entre le centre-ville et la Deidière, ainsi que la végétalisation des abords des écoles ont été annoncés lors du conseil municipal, mardi soir.

Dans la foulée de la voie douce, dont les travaux sont en cours et qui devrait permettre de relier, dès cet été, le centre-ville au bord de mer à vélo (ou à pied), la Ville annonce un autre projet, dans la même veine.

« Il s'agit d'un cheminement piéton qui permettra de relier à terme la rue de la République aux jardins familiaux, en longeant le ruisseau La Salle », précise l'adjoint au maire Bruno Joannon. Ce tracé piéton, pour lequel le PLU prévoit un emplacement réservé, sera d'autant plus structurant qu'il desservira, entre ses points de départ et d'arrivée, des équipements tels que les écoles, la maison des jeunes, le gymnase, et le centre-ville avec la mairie, la bibliothèque, etc. Cet axe de 5 m de large sera adapté aux personnes à mobilité réduite, permettant une connexion



D'ici la fin de l'année, les abords des écoles Jean-de-Florette et Manon-des-Sources vont faire l'objet d'un profond réaménagement, visant notamment à leur désimperméabilisation et à leur sécurisation. (Photo DR)

inter-quartiers directe, apaisée et végétalisée ».

« Des espaces de rencontre agréables »

La Ville est déjà propriétaire de la plupart du foncier nécessaire à cet aménagement, long de quel-

ques centaines de mètres, mais il lui reste à acquérir la partie passant derrière la résidence La Marie-Jeanne, située derrière la mairie.

Lors du conseil municipal, mardi soir, les élus ont donc voté à l'unanimité une délibération autorisant

le maire à mettre en œuvre les formalités de cette acquisition auprès de la copropriété, « par voie amiable, préemption ou expropriation ».

Par ailleurs, la Ville va faire une demande de subvention dans le cadre du Fonds vert 2023 (Fonds

d'accélération de la transition écologique dans les territoires) et auprès de l'Agence de l'eau, en vue de la « requalification, sécurisation et renaturation de l'allée et des abords des écoles Jean-de-Florette et Manon-des-Sources ».

« C'est un très beau projet pour notre cœur de ville, a présenté le conseiller Yoann Pamelé. Il va améliorer le cadre de vie des Saint-Cyriens et contribuer à l'adaptation du territoire au changement climatique, avec une désimperméabilisation de cette zone minimisant le risque d'inondation et une végétalisation qui va limiter les îlots de chaleur et une amélioration de la biodiversité. » Le projet intégrera un espace de mobilité douce piétons-vélos et proposera des « espaces de rencontre agréables ».

La réalisation est espérée pour la fin d'année.

J. P. jpillot@nicemat.fr

2/ Des nouvelles de la commune

Bulletin de mi-mandat

Le Maire fait son bilan de mi-mandat dans une brochure distribuée actuellement dans les boîtes aux lettres de Saint Cyr.

Nous aussi nous y faisons un bilan que vous pouvez retrouver en page 21 de cette publication et ci-dessous.



Tribune d'expression de mi-mandat

Groupe III "Avec vous, un nouvel élan"

conseil municipal de St Cyr sur mer

Dominique OLIVIER & Laura GENEVOIS

Le rôle essentiel d'un groupe minoritaire est d'alerter le Conseil et les concitoyens sur l'impact des délibérations votées par la majorité, de contrôler leur application et d'en évaluer les conséquences.

Après chaque réunion du Conseil, nous publions sur le site de la mairie une tribune qui permet à nos concitoyens de juger de notre sérieux et de la vigilance que nous exerçons sur les décisions de la majorité. **Nos positions reposent toujours sur une analyse approfondie et documentée des dossiers.**

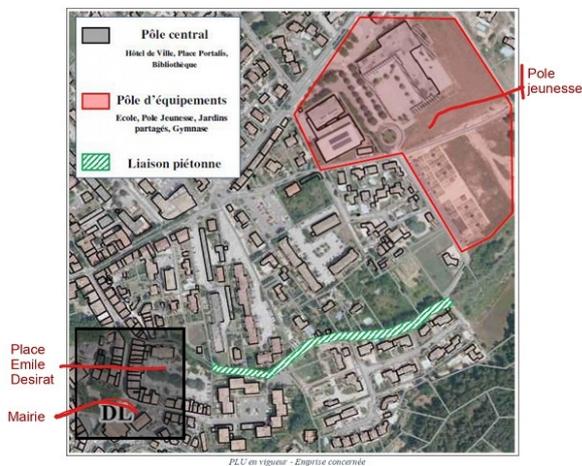
La publication de ces tribunes ne permettant pas l'accès aux liens actifs, pour en savoir plus nous pouvons vous les envoyer sur demande tél : 06 21 84 23 05 mail : saintcyrquoise@gmail.com.

- Alors qu'il n'est pas de démocratie sans un partage de l'information, ce point est le principal talon d'Achille de l'équipe municipale majoritaire :
- ✓ Les informations sont souvent lacunaires ou inexistantes. Depuis 3 ans, si divers dossiers ont pu être évoqués, c'est souvent parce que nous posons des questions au Maire, et, dans ces cas, la réponse est souvent évasive, incomplète ou hors sujet. Si sur la forme, le Maire semble respecter nos interventions, sur le fond les réponses apportées traduisent un manque de respect de l'opposition.
- ✓ Nous réclamons avec constance de disposer, pour les principales politiques de la municipalité, de tableaux de bord, d'indicateurs, et de comptes rendus d'activité, qui permettent de fixer des objectifs et d'en suivre la réalisation. Nous attendons toujours...
- Quelques dossiers pour illustrer nos propos :
- ✓ La nouvelle gare et le projet d'hypermarché : flou et conflits « intérêts public v/s privés »
Ce dossier est emblématique et caricatural. Alors que le Maire lui-même présente le déplacement de la gare comme le principal dossier de la commune pour les 30 ans à venir, après une étude comparative bâclée et totalement biaisée avec la solution que nous préconisons, c'est le silence radio complet : aucun plan de financement, en dépit de nos nombreuses demandes, aucune évaluation du coût pour la commune (alors que les travaux ont été déclarés d'utilité publique depuis le 10 Octobre 2022 !), une destruction de la gare actuelle qui aurait pu être évitée. Et la découverte fortuite en cours d'instruction d'un projet d'hypermarché, situé à l'emplacement que nous proposons pour la nouvelle gare, implantation que le Maire n'a jamais voulu étudier, et pour cause. Ce projet irait par ailleurs à rebours des tendances d'implantations commerciales en France.
- ✓ Le changement climatique, la transition écologique et la crise énergétique
Alors que le Maire nous dit que la transition écologique est une des priorités majeures de son mandat, et que le Var est un des Départements les plus touchés par la diminution des ressources en eau et les impacts prévisibles du changement climatique, nous n'avons aucune vision sur un programme d'adaptation à la sécheresse. Même constat pour la transition énergétique : aucun plan d'ensemble, mais des affirmations auto satisfaites selon lesquelles St Cyr est « la première de sa classe », sans aucun instrument de comparaison !!! Aucune information non plus sur l'évolution du nombre de Saint-Cyriens en précarité énergétique, ni la conséquence pour les commerces locaux.
- ✓ L'intercommunalité :
De plus en plus de décisions concernant les Saint-Cyriens se prennent au niveau de la Communauté d'agglomération Ste Baume. Très peu de retours vers le Conseil municipal, alors que, sur les 43 membres du Conseil communautaire, 6 sont dans la majorité du Conseil municipal de St Cyr, et très peu d'actions réellement communes.
Rappelons que notre programme prévoyait qu'à chaque réunion du Conseil un point serait fait sur les affaires communautaires.

Fidèles à notre mandat, nous poursuivons notre engagement.

Chemin piéton centre ville - pôle jeunesse

La Commune souhaite relier le secteur du centre-ville (Place Emile Désirat) au pôle d'équipements publics du quartier de la Deidière (école, gymnase, pôle jeunesse, jardins partagés, futur centre technique municipal). Pour ce faire, le projet prévoit la création d'un cheminement piétonnier, adapté aux personnes à mobilité réduite, permettant une



connexion inter-quartier directe, apaisée, végétalisée des équipements scolaires, culturels et sportifs avec le centre du village.



CIN et passeport

La Première ministre, face aux difficultés que rencontrent les citoyens pour obtenir des titres d'identité dans des délais raisonnables, a annoncé le 21 avril diverses mesures pour "diviser par deux ces délais d'ici cet été" pour les ramener à 30 jours.

Notre commune, dont le service de l'état civil est depuis très peu de temps habilité à délivrer ces documents, se heurte manifestement à ces difficultés de délai d'obtention.

Le calendrier des rendez-vous a été saturé peu de temps après son ouverture.

Selon le Maire, il est très difficile au niveau des services de créer le nouveau poste de travail à l'état civil et il n'a pas voulu en "rajouter" en mettant des moyens exceptionnels...

Pour information, les créneaux s'étendent actuellement jusque fin juillet.

Le délai actuel d'obtention est donc d'environ 3 mois, auxquels il faut ajouter les délais de confection technique des documents par les services de l'Etat (environ 1 mois !).

Plus d'infos sur le site de la Ville.



Service urbanisme

Le service urbanisme est à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller dans toutes les démarches administratives relatives à votre propriété ou à votre établissement recevant du public (réglementation sécurité et accessibilité).

Ce service déménage et s'installe dans de nouveaux locaux MAISON DE L'URBANISME

Place du Lavoir Avenue de Tauroentum à Saint-Cyr-sur-Mer.

L'adresse postale reste inchangée, les courriers et demandes administratives doivent toujours être adressés à :

HOTEL DE VILLE

Place d'Estienne D'Orves

83270 Saint-Cyr-sur-Mer

Le service vous recevra, sur rendez-vous uniquement, les mardis, jeudis et vendredis matin de 08h30 à 12h00.

La prise de rendez-vous peut s'effectuer par mail (urbanisme@saintcyrsumer.fr) ou par téléphone (04.22.54.73.81)

lors des horaires d'ouvertures au public.

Le projet du nouveau Skate Park

Le 24 avril 2023 s'est tenue une réunion de la commission municipale « Vie des quartiers », présidée par Mme Christelle Gohard, le Maire étant excusé.

A notamment été présenté et discuté le projet de nouveau « skate park » destiné à remplacer le skate park actuel, en cours de destruction, sur le même emplacement jouxtant l'école Jean de Florette, mais agrandi vers le Sud-Est.

Le projet était présenté par M. Patrice Vilain, directeur des services techniques, accompagné d'un collaborateur, M. Nicolas Brun.

Il a été rappelé que **la rénovation du skate park était arrivée en tête des demandes des adolescents consultés par la mairie, et correspond donc à une réelle attente des usagers.**

M. Vilain a précisé que la mairie avait eu recours aux services d'un cabinet d'architectes marseillais, spécialisé sur ce type d'équipements, travaillant dans le monde entier.

Le projet est donc « en pointe » concernant la conception des divers « agrès », avec un découpage des zones, plate pour les débutants vers l'avenue du Maréchal Juin, et difficulté croissante des « agrès » en allant vers le fond (Sud-Est)

M. Vilain a signalé qu'une **grande attention** a été portée aux **aspects**

environnementaux, sécurité et convivialité :

environnementaux, avec réutilisation au maximum des matériaux, jardins secs sur le pourtour, plantations d'espèces locales, arrosage modulable par « bulbe » sous les arbres ;

sécurité, conception des « agrès », barrières, (le sol est en béton spécial)

convivialité, espace au Nord pour les spectateurs et accompagnants, avec ombrière, sanitaires, fontaine, équipement pour le rangement, poubelles...

Nous avons posé diverses questions qui ont permis d'obtenir des **précisions** ou d'identifier des points restant à décider :

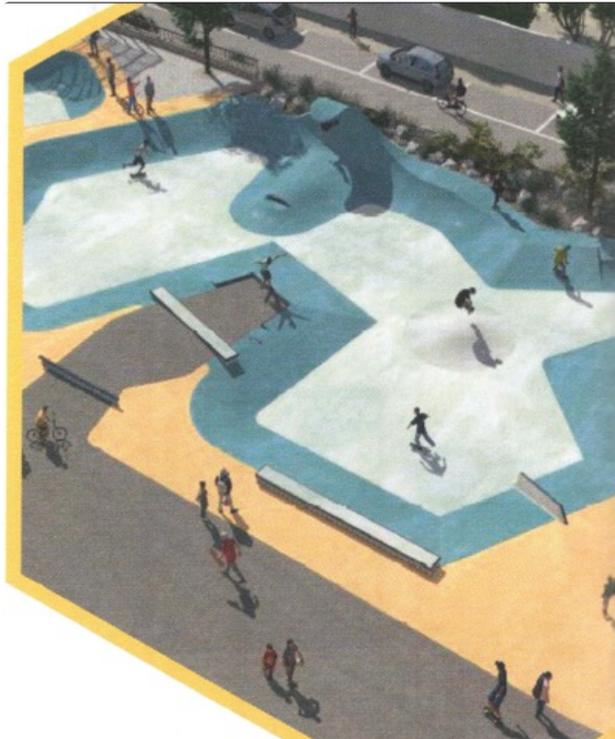
environnement : le PLU de Saint Cyr comportant des prescriptions très sévères quant à la **réduction de l'imperméabilisation des sols** ou au **stockage des eaux pluviales**, nous avons demandé les dispositions qui ont été prises. M. Vilain nous a assurés qu'une certaine capacité de stockage avait été prévue, avec surverse en cas d'évènement pluvieux exceptionnel, et que l'imperméabilisation a été réduite par rapport au skate park actuel.

éclairage : il nous a été répondu que l'éclairage prévu permettra l'**utilisation de nuit**. Une discussion s'est alors engagée sur les **heures d'ouverture** du skate park, un tel équipement pouvant être très attractif tard le soir pour des adolescents. Il nous a été répondu que cela serait à définir dans un futur **règlement d'utilisation** qui reste à définir.

Cette question nous a conduit à soulever celle de la **lutte contre les «incivilités»**, en liaison avec l'équipement de la commune en caméras de vidéosurveillance. M. Vilain nous a répondu qu'il existe déjà sur le site un mât équipé d'une caméra, mais que dans le cadre d'une éventuelle extension du nombre de caméras une autre pourrait être prévue sur ce site. Nous n'y sommes pas opposés, à condition que l'usage de ces caméras respecte les droits individuels de confidentialité.

En résumé ce nouvel équipement, dont l'emplacement est très accessible en plein centre-ville, nous paraît bien conçu, mais il faudra en définir les conditions d'utilisation en concertation avec le public concerné, jeunes et adolescents.

Et un lien avec les activités du pôle jeunesse nous paraîtrait bienvenu...



3/ Des nouvelles de l'agglomération

Transport

Si le budget de l'eau a finalement été adopté sans augmentation de prix, la communauté d'agglomération n'a pu éviter plusieurs hausses pour celui des transports.

Les budgets annexes de l'eau et des transports ont été les sujets principaux de la séance de la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume, hier après-midi à la salle des fêtes du Plan du Castellet. Comme les taxes d'enlèvement des ordures ménagères (11,7 %) et pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (40 euros par habitant), également au vote hier, le premier a finalement échappé à la hausse des tarifs initialement prévue... mais pas le second. Alors que plusieurs vice-présidents (et donc maires) s'étaient opposés à une augmentation du prix de l'eau lors du conseil communautaire du 6 février dernier (Var-matin du 7 février), la reprise des excédents des précédentes années a permis d'éviter... pour 2023. Car, pour les années à venir, les élus vont devoir mesurer une «réflexion», dit la présidente Blandine Monier, notamment «sur la tarification».

«On n'évitera pas l'harmonisation des tarifs puisqu'ils ne sont pas égaux (de 1,20 à 2,80 le m³)», a anticipé Jean-Paul Joseph, premier magistrat de Bando.

Le ticket de bus de 0,50 à 1 euro En attendant, l'autre budget tendu de la communauté d'agglomération, les transports, n'a pu, lui, s'épargner une hausse des contributions liée à l'augmentation des coûts. Un million



Le budget transport de la communauté d'agglomération est en hausse... (Photo d'archives L.M.)

d'euros supplémentaires à service identique», a rappelé Philippe Barthélémy.

«Face à cette situation, trois solutions étaient possibles. La première, relever les prix pour les usagers. La deuxième, faire plus participer les collectivités et entreprises (tout organisme comptant plus de onze salariés). La troisième, solliciter l'ensemble des contribuables avec un versement du budget principal vers ce budget annexe», a poursuivi le maire de Saint-Cyr.

Et Sud Sainte Baume a choisi... les trois.

Pour les transports scolaires, la participation des familles sera en hausse de 10 euros, de 110 (par an et par enfant) à 120 à la prochaine rentrée. Pour les transports urbains, le ticket va voir son tarif doubler de 0,50 à 1 euro. Le «versement mobilité» des collectivités et entreprises va, lui, passer de 0,55 à 0,80 euro. Comme les deux premières augmentations vont rapporter respectivement - 10 000 et 80 000

euros -, a-t-il été estimé et la troisième - entre 500 000 et 550 000 euros -, le compte n'y est pas. Et une «subvention du budget principal vers ce budget annexe» devra donc combler le manque.

«On ne sait pas où on va...» Mais une réflexion va là aussi être conduite... et a même déjà commencé. «Nous allons augmenter les tarifs des transports scolaires de façon graduelle afin d'arriver à 200 euros», a révélé Philippe Bar-

Accès au plateau de Signes

Il a également été question de transports lors de la dernière délibération du conseil communautaire d'hier, mais concernant cette fois l'accès au pôle d'activités du plateau de Signes.

«Attendue depuis extrêmement longtemps par les communes voisines», a appelé Édouard Friedler, concerné au premier chef en tant que maire du Beausset, une étude va enfin être réalisée pour entre le Beausset et Cuges. Sud Sainte Baume a adopté une convention pour la financer... contrairement aux Bouches-du-Rhône, «alors que 40 % des salariés de la zone viennent de ce département».

thélémy. «Et nous devons également penser à élargir le champ des transports collectifs avec les métropoles, comme Sanary avec Toulon Provence Méditerranée ou Saint-Cyr avec Marseille Provence Méditerranée.»

La situation est autant plus préoccupante que «nous ne savons pas ce qui se passera au marché des transports», a conclu l'édile saint-cyrien. On ne sait pas où on va... »

SEBASTIEN HÉNOT henot@nicematin.fr

Les plus beaux détours de France

Sud Sainte Baume

var-matin

Mercredi 5 avril 2023

SAINT-CYR

« Les 100 plus beaux détours de France » en avant-première

Quelques jours avant sa parution, l'édition 2023 du guide touristique gratuit édité par Michelin a été présentée à Saint-Cyr aux élus et délégués des villes référencées de la région Midi Sud Est.

Avant-première ! En véritable star, la 25^e édition du livre Les 100 plus beaux détours de France 2023 (176 pages, Michelin éditions, gratuit) a été officiellement présentée, quelques jours avant sa sortie officielle, à ses partenaires réunis à l'office du tourisme de Saint-Cyr (commune référencée dans le guide depuis 15 ans) à l'occasion des rencontres labellisées de la région Midi Sud Est (1).

Les élus et délégués des villes de la région présentes dans le guide ont tout d'abord été reçus par le maire Philippe Barthélémy et son adjointe au tourisme Michèle Vanpee, qui leur ont souhaité la bienvenue, à l'office de tourisme dirigé par Stéphane Foulonneau.

180 000 exemplaires

Au programme : matinée de travail sur le thème du congrès 2023 et visite de la commune dans l'après-midi. Le guide tiré à 180 000 exem-

plaires est distribué gratuitement dans les offices de tourisme et édité par une association à laquelle adhèrent les cent villes « qui ont toutes moins de 20 000 habitants et qui sont audacieuses chaque année », précise Michèle Vanpee. Cette association, Les 100 plus beaux détours de France, qui les référence, est présidée par l'ancien ministre, et maire de Crest (Drôme), Hervé Mariton.

«Elaboré avec l'expertise de Michelin, financé par les collectivités de communes (cette année à hauteur de 3 800 euros), c'est le premier guide touristique national par sa diffusion !», s'enthousiasme Xavier Louy, délégué général de l'association qui a cofondée en 1998 sur le modèle des Plus beaux villages de France. «Une autre caractéristique importante, ce sont les audits réalisés tous les quatre ans sur les villes référencées pendant 48 heures. On regarde ce qui



Les élus et délégués des villes de la région Midi Sud Est réunis à Saint-Cyr. (Photo J.-M. V.)

peut être amélioré et on échange les expériences entre les communes, par un travail en réseau équilibré. Un échange de bonnes pratiques au cœur de la rencontre labellisée du jour.

Déjà dans le cadre d'une coordination, le label des 100 plus beaux détours est associé à six autres réseaux, dont les grands sites de France ou les parcs naturels régionaux, en se plaçant sous une bannière com-

mune, France, patrimoines et territoires d'exception.

Constellations touristiques

Nouveauté cette année : «Fort de cette philosophie et de la filiation, nous rappo-

rons les plus beaux détours et les plus beaux villages de France, pour travailler la synergie, avec d'abord des échanges sur les supports numériques en 2023, complète le délégué. Nous dressons des constellations touristiques englobant par exemple ici Le Castellet, Ollioules, Saint-Cyr et La Cadière. Deux plus beaux détours et deux plus beaux villages qui sont complémentaires.»

Autre constellation varoise : Aups (qui vient d'intégrer le réseau de 100 plus beaux détours), Cotignac (nouvellement référencé dans les plus beaux villages) et Tourtour. Des constellations qui, à terme, seront peut-être identifiées sur des cartes-cadeaux Michelin.

J.-M. V. jmvincenti@nicematin.fr

1. La région Midi Sud Est englobe les villes de Biot, Ollioules, L'Épervière-la-Bessée, Aups, Siscaron, Noyes, Crest, Linnas, Grimaud, Pèrmas, Gêroux-les-Bains, Vaison-la-Romaine, Penes-les-Fontaines.

4/ Info diverses



Le Plan EAU annoncé le 30/03/2023 par le gouvernement et la tarification progressive

Source Article « Le Monde live » du 30/03/2023

Ce qu'il faut retenir :

Réutiliser 10 % des eaux usées d'ici 2030, contre moins de 1 % actuellement

La France doit atteindre l'objectif des 10 % de réutilisation d'eaux usées d'ici 2030, a annoncé Emmanuel Macron. Moins de 1 % de ces eaux sont aujourd'hui réutilisées. «Nous avons décidé de lancer 1 000 projets en cinq ans pour recycler et réutiliser l'eau» et in fine, nous voulons réutiliser 300 millions de mètres cubes, soit trois piscines olympiques par commune (...) ou

3 500 bouteilles d'eau par Français et par an», a donné en exemple le président.

Vers une tarification progressive et responsable de l'eau généralisée

Le président a dit souhaiter une tarification progressive et responsable de l'eau qui puisse être généralisée en France, lors de la présentation d'un plan consacré à cette ressource. «Les premiers mètres cubes sont facturés à un prix modeste, proche du prix coûtant et ensuite au-delà d'un certain niveau, le prix du mètre cube sera plus élevé, et c'est normal pour les consommations que j'appellerai de confort et pour inciter à la sobriété», a-t-il expliqué.

Mise en place d'un « EcoWatt de l'eau », d'ici à l'été

Sur le modèle de l'instrument mis en place pour réduire la consommation d'électricité pendant l'hiver, le Président de la République souhaite mettre en œuvre un «EcoWatt de l'eau». Disponible dès l'été, «pour que chaque Français, chaque agriculteur, chaque maire, chaque chef d'entreprise puisse connaître les gestes adaptés de manière très transparente et l'évolution de la situation de l'eau», a-t-il précisé.

Mobilisation de 180 millions d'euros par an pour **résorber les fuites**

Dès 2024, le gouvernement veut mobiliser 180 millions d'euros par an pour résorber en urgence les fuites d'eau en France dans les points les plus sensibles, a annoncé Emmanuel Macron. En France, «un litre d'eau sur cinq est perdu en raison des fuites, c'est inacceptable», a-t-il déclaré, ajoutant que dans certaines zones cela atteint même un litre sur deux. «C'est une situation aberrante qu'on doit corriger en urgence», a estimé le président, jugeant que cela est «le fruit d'un sous-investissement historique».

A noter que le Département du Var vient de lancer une démarche "**Plan Var Eau 2050**" (voir [article VM](#) du 2/05/23).

Les actions envisageables dans le cadre de ces plans, national, régional ou départemental, relèvent en fait pour beaucoup des compétences des agglomérations, des communes et des particuliers, Nous souhaitons donc vivement que soient organisés des débats locaux permettant de discuter des traductions concrètes de ces divers plans.

La salle des mariages entièrement rénovée



Vous avez des questions ?

Contactez nous, nous vous répondrons bien volontiers
Mail : saintcyrцитoyenne@gmail.com

Nous avons besoin de vous

Pour faire vivre notre **démocratie locale** et pour **alimenter nos débats**.
Vous avez des **informations** ? Vous avez des **préoccupations** ?
N'hésitez pas, contactez-nous mail :
saintcyrцитoyenne@gmail.com

St Cyr citoyenne, écologique et sociale

Association loi 1901 - RNA n°W832019840

Siège Social : 5, allée des Muriers 83270 Saint Cyr sur Mer

Mail : saintcyrцитoyenne@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/stcyrцитoyenneecologiqueetsociale>

Site internet : <https://www.saintcyrцитoyenne.fr/>

A DIFFUSER SANS MODERATION !!!

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 [sendinblue](#)

